

120705 FR/AC

Dijon, le 9 JUIL 2012

François REBSAMEN

Madame la Ministre, Chare was e

Président du Groupe Socialiste du Sénat Le Comité pour le Droit au Travail des Handicapés et l'Egalité de Droit de Côte-d'Or a appelé mon attention sur la loi du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique.

Sénateur de la Côte-d'Or

Maire de Dijon

Plus précisément, le comité s'interroge sur la date de publication du décret d'application de l'article 126 visant à instaurer la majoration de pension de retraite de base pour les fonctionnaires qui souhaitent bénéficier de la retraite anticipée pour handicap en étant titulaires de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.

Aussi, je vous remercie de me tenir informé du projet de publication de ce décret afin de répondre aux inquiétudes des personnes concernées et dans l'attente de connaitre la suite qui sera réservée à leur situation personnelle.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette sollicitation, je vous prie d'agréer Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François REBSAMEN

Finger's Bal

Madame Marylise LEBRANCHU Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique 80 rue de Lille 75007 PARIS

Coordonnées postales :

Au sénat : 15, rue de Vaugirard – 75 291 Paris Cedex 06

En Côte-d'Or: 3, rue des Forges – Boîte Postale 21 008 – 21 010 Dijon Cedex

Tel: 03 80 74 54 69 / Fax: 03 80 74 54 20

francois.rebsamen@senat21.fr